

MOTTET & DUCLOS
TISSOT

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

PROCES - VERBAL DE DESCRIPTION

COPIE CONFORME

DATE

L'AN DEUX MILLE SEIZE ET LE DIX MAI

DEMANDEUR :

A la requête de la **BNP PARIBAS**, Société Anonyme au capital de 2 492 372 484 €, ayant son siège social 16, Boulevard des Italiens à PARIS 9ème, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 662 042 449, agissant poursuites et diligences de son Président en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat Postulant Maître Louis MERMET, membre de la SCP MERMET - BALTAZARD LUCE & NOETINGER-BERLIOZ, Société Civile Professionnelle d'Avocats inscrite au Barreau de THONON-LES-BAINS, dont le siège social est 2, Rue Alfred Bastin à ANNEMASSE (Haute-Savoie), ayant un Cabinet secondaire 6, Avenue des Allobroges à THONON LES BAINS (Haute-Savoie).

Et ayant pour Avocat plaidant la SELARL PUGET - LEOPOLD - COURTURIER, Avocats Associés, dont le siège social est 8, Rue de Hanovre à PARIS 2ème.

AGISSANT EN VERTU :

- D'un acte notarié dûment en forme exécutoire reçu le 12 mai 2011 par Maître ACHARD, Notaire Associé de la SCP ACHARD - CONVERS " à REIGNIER-ESERY (Haute-Savoie), 400, Grande Rue, contenant prêt par la BNP PARIBAS d'un montant de 538 646,75 CHF soit une contre valeur de 417 270 € à Monsieur CHETAIL Laurent et Madame CELICOURT Sandrine.

- D'un commandement tendant à saisie immobilière délivré le 23 mars 2016 par exploit du ministère de la SCP Bruno MOTTET, Stéphane DUCLOS et Sabine TISSOT, Huissiers de Justice Associés à la Résidence de ST-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie).

- Des articles R321-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, dans le cadre d'une procédure de saisie-immobilière, afin d'établir le procès-verbal de description de la maison sise 266, Chemin de l'Eau Vive à MONNETIER-MORNEX (Haute-Savoie), appartenant à :

- **Monsieur Laurent CHETAIL**, né le 17 juillet 1969 à SAINT-ETIENNE (Loire), de nationalité française, demeurant 22, Chemin de la Terrasse à MONNETIER-MORNEX (Haute-Savoie).

- **Madame Sandrine Frédérique Emmanuel CELICOURT**, née le 16 novembre 1969 à LYON 8ème (Rhône), de nationalité française, divorcée de Monsieur Louis-Marie COUTURIER suivant jugement du Tribunal de Grande Instance de PARIS en date du 06 janvier 2005, demeurant 22, Chemin de la Terrasse à MONNETIER-MORNEX (Haute-Savoie).

Je soussigné, **Maître Bruno MOTTET, Huissier de Justice Associé de la S.C.P. Bruno MOTTET, Stéphane DUCLOS et Sabine TISSOT**, Huissier de Justice à la Résidence de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie), 8, Rue Amédée VIII de Savoie.

Me suis transporté ce jour à la Mairie de MONNETIER-MORNEX où j'ai relevé sur la matrice cadastrale les renseignements ci-après :

Propriétaire/indivision CHETAIL Laurent

22 CHE DE LA TERRASSE 74560 MONNETIER-MORNEX

Propriétaire/indivision CELICOURT Sandrine Frédérique Emmanuel ép.COUTURIER

22 CHE DE LA TERRASSE 74560 MONNETIER-MORNEX

PROPRIETES BATIES				
Section	N° du plan	N° de Voirie	Nom de la voie ou lieu-dit	Nature
A	94	266	CHEMIN DE L'EAU VIVE	AP
A	94	266	CHEMIN DE L'EAU VIVE	AP
A	94	266	CHEMIN DE L'EAU VIVE	AP
A	94	266	CHEMIN DE L'EAU VIVE	AP

PROPRIETES NON BATIES				
Section	N° du plan	N° de Voirie	Nom de la voie ou lieu-dit	Contenance
A	94	266	CHEMIN DE L'EAU VIVE	4 a 76 ca

Ayant préalablement fait sommation en date du 29 avril 2016 à Monsieur Laurent CHETAIL et à Madame Sandrine CELICOURT d'avoir à se trouver présents le 10 mai 2016 à 16 heures au 266, Chemin de l'Eau Vive à MONNETIER-MORNEX (Haute-Savoie),

Me suis transporté ce jour l'heure fixée au 266, Chemin de l'Eau Vive à MONNETIER-MORNEX (Haute-Savoie), où en présence de Monsieur Laurent CHETAIL et assisté de Monsieur Jacky GAVARD, Diagnostiqueur, agissant pour le compte du CABINET GAVARD-LEROY, Ingénierie, Etudes Techniques, dont le siège social est 346, Route de la Tour à PEILLONNEX (Haute-Savoie), qui a pour mission d'effectuer le métrage et d'établir les diagnostics suivants :

- Plomb,
- Amiante,
- Electricité,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Etat des risques naturels et technologiques,

j'ai constaté ce qui suit :

A L'EXTERIEUR

La propriété de Monsieur Laurent CHETAIL et de Madame Sandrine CELICOURT d'une superficie de 476 m² est située sur le flanc de la colline de MORNEX dans une zone résidentielle à environ 2 kilomètres de l'échangeur de l'autoroute blanche GENEVE - CHAMONIX (photographie " Géoportail " et plan cadastral en annexe).

Il s'agit d'une maison d'un étage sur rez-de-chaussée avec rez-de-jardin et combles construite en 1850 et rénovée en 2011 comprenant deux appartements.

En maçonnerie traditionnelle avec des façades recouvertes d'un enduit béton, elle dispose d'un toit deux pans avec tuiles en ardoise de Morzine (photographie n° 70 en annexe).

En annexe :

- Photographie n° 1 : vue des façades Sud et Est de la maison.
- Photographie n° 2 : vue de la façade Sud de la maison.
- Photographie n° 3 : vue des façades Sud et Ouest de la maison.
- Photographie n° 4 : vue de la façade Nord de la maison.

Une terrasse en béton brut prolongée par un jardin est aménagée au niveau du rez-de-chaussée de la façade Nord (photographies n° 5, 6 et 7 en annexe).

La maison dispose d'une entrée principale avec cour et portail en fer forgé au niveau du rez-de-chaussée (photographies n° 8 et 9 en annexe) et de deux portails en bois au niveau du rez-de-jardin ouvrant sur une allée en béton brut (photographies n° 10, 11 et 51 en annexe).

Un escalier en maçonnerie côté Nord donne accès à la terrasse du rez-de-chaussée depuis le rez-de-jardin (photographie n° 12 en annexe).

Une ancienne remise indépendante se situe dans le jardin côté Nord (photographie n° 69 en annexe).

A L'INTERIEUR

La maison comprend deux appartements : l'un avec rez-de-chaussée, étage et combles, l'autre en rez-de-jardin.

L'APPARTEMENT PRINCIPAL

Il est occupé par Monsieur Laurent CHETAIL, Madame Sandrine CELICOURT et leurs enfants.

Il est chauffé par un chauffage central avec chaudière gaz.

LE REZ-DE-CHAUSSEE

Le hall d'entrée et dégagement

(Photographies n° 13, 14 et 15 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les murs sont recouverts de chaux.

Le plafond est peint.

Deux placards muraux une porte dont un accueille le tableau électrique sont aménagés (photographies n° 16 et 21 en annexe).

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Ce hall d'entrée est éclairé par la porte d'entrée vitrée et une fenêtre avec volets orientée au couchant.

Un escalier en chêne permet l'accès à l'étage.

La salle de douche

(Photographies n° 17, 18, 19 et 20 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs sont recouverts de chaux.

Le plafond est peint.

L'équipement comprend :

- Une cuvette de WC suspendue dont le coffre est habillé de carreaux de faïence.
- Un lave-mains avec mitigeur intégré dans un meuble en stratifié une porte.
- Une cabine de douche avec mitigeur et douchette dont le sol est recouvert de galets et les murs habillés de carreaux de faïence.
- Un radiateur sèche-serviette.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre orientée Nord.

La cuisine - séjour - salle à manger

(Photographies n° 22 à 30 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne excepté dans le coin cuisine où il est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs sont recouverts de chaux.

Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée :

- Dans le coin cuisine par une fenêtre avec volets orientée Sud et une fenêtre avec volets orientée Ouest.

- Dans le coin séjour par une fenêtre avec volets orientée Sud, une fenêtre avec volets orientée Est et une porte-fenêtre avec volets ouvrant sur le balcon en façade Est d'une superficie de 12, 68 m².

- Dans le coin salle à manger par une fenêtre avec volets orientée Est et une porte-fenêtre ouvrant sur la terrasse en façade Nord.

Le chauffage est assuré par trois radiateurs de chauffage central.

La cuisine intégrée en stratifié comprend deux placards hauts une porte, un plan de travail en " U " en stratifié avec au-dessous deux placards à épices, deux placards deux portes, un tiroir à bouteilles, deux placards une porte, quatre casseroles, deux tiroirs, un évier synthétique deux bacs équipé d'un mitigeur avec douchette et les appareils électroménagers suivants :

- Une hotte aspirante.
- Un four.

Le plan de travail fait office de table pour les repas côté séjour.

L'ETAGE

La cage d'escalier

(Photographie n° 31 en annexe)

Les marches de l'escalier sont en chêne.

Les murs sont recouverts de chaux.

Le plafond est peint.

Le dégagement

(Photographie n° 32 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les murs sont recouverts de chaux.

Le plafond est peint.

La chambre à l'angle Est

(Photographies n° 33 et 34 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les murs sont recouverts de chaux.

Le plafond est peint.

Un emplacement pour penderie non aménagé est réalisé dans le mur côté Nord.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre avec volets orientée Est.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

La chambre à l'angle Nord

(Photographies n° 35 et 36 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les murs sont recouverts de chaux.

Le plafond est peint.

Un emplacement pour penderie non aménagé est réalisé dans le mur côté Sud.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre avec volets orientée Ouest.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

La chambre à l'angle Ouest

(Photographies n° 37 et 38 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les murs sont recouverts de chaux.

Le plafond est peint.

Un espace dressing est aménagé (photographie n° 39 en annexe).

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres avec volets orientées Ouest et une fenêtre avec volets orientée Sud.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Les toilettes

(Photographie n° 40 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs sont recouverts de chaux.

Le plafond est peint.

L'équipement comprend :

- Une cuvette de WC suspendue dont le coffret à l'arrière est habillé de carreaux de faïence.
- Un lave-mains avec mitigeur.

Ce local est borgne.

La salle de bains

(Photographies n° 41 à 45 en annexe)

Le sol est recouvert de teck.

Les murs sont recouverts de chaux excepté dans l'angle Sud de la pièce où en périphérie de la baignoire et de la douche ils sont habillés de carreaux de faïence jusqu'au plafond.

Le plafond est peint.

L'équipement comprend :

- Une baignoire avec mitigeur et douchette.
- Deux vasques-lavabo avec chacune un mitigeur posées sur un meuble en bois quatre tiroirs.
- Un coin douche sans parois avec mitigeur et douchette.
- Une niche avec branchements pour la machine à laver et le sèche-linge.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre avec volets orientées Sud et une fenêtre avec volets orientée Est.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

LES COMBLES

(Photographies n° 47 à 50 en annexe)

L'accès se fait par un escalier dont les marches sont en chêne et les murs et le plafond sont peints (photographie n° 46 en annexe).

Les combles sont à l'état brut non aménagées.

La sous-toiture avec poutres apparentes est lambrissée.

L'éclairage est assuré par quatre fenêtres de toit.

LE STUDIO DU REZ-DE-JARDIN

Destiné à la location, il est actuellement inoccupé.

Il est chauffé indépendamment du reste de la maison avec des convecteurs électriques.

On y accède depuis la rue par un portillon ouvrant sur la terrasse du rez-de-jardin au levant (photographie n° 51 en annexe).

L'appartement ouvre directement dans la cuisine par une porte-fenêtre avec châssis fixe vitré et volets (photographie n° 52 en annexe).

La cuisine

(Photographies n° 53, 54 et 55 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs sont peints excepté en périphérie des éléments de cuisine où ils sont habillés de carreaux de faïence jusqu'à une hauteur de 2 mètres.

Le plafond avec spots intégrés est peint.

L'équipement comprend un évier en inox deux bacs intégré dans un meuble en stratifié avec un placard une porte et un placard deux portes.

Cette pièce est éclairée par la porte-fenêtre.

Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

L'escalier d'accès au rez-de-chaussée est condamné (photographies n° 62 et 63 en annexe).

La chambre

(Photographies n° 56 et 57 en annexe)

Une porte-fenêtre avec châssis fixe vitré et volets permet l'accès à la terrasse côté Est.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond sont peints.

Cette pièce est aussi éclairée par une fenêtre avec volets orientée Sud.

Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

La salle d'eau

(Photographies n° 58, 59 et 61 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs sont habillés de carreaux de faïence jusqu'au plafond.

Le plafond est peint.

Un placard deux portes coulissantes est aménagé (photographie n° 60 en annexe).

Cette pièce est éclairée par une petite fenêtre avec vitrage opaque qui ouvre dans la cave côté Sud.

L'équipement comprend :

- Un lavabo sur colonne.
- Une cuvette de WC classique.
- Un coin douche séparé par une paroi en maçonnerie recouverte de carreaux de faïence.

Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

La cave enterrée en rez-de-jardin côté Sud

(Photographies n° 64 et 65 en annexe)

Le sol, les murs et le plafond sont en béton brut.

Un chauffe-eau de 200 litres est installé (photographie n° 65 en annexe).

La cave enterrée en rez-de-jardin côté Nord
(Photographies n° 66, 67 et 68 en annexe)

Le sol, les murs et le plafond sont en béton brut.

Un autre chauffe-eau de 200 litres est installé (photographie n° 68 en annexe).

LA REMISE

Située dans l'angle Nord de la propriété, elle est mitoyenne de l'immeuble voisin.

De construction ancienne, son état est vétuste.

En maçonnerie traditionnelle et pierres avec des façades crépies, elle est recouverte d'un toit deux pans avec tuiles mécaniques (photographie n° 69 en annexe).

Elle dispose d'un rez-de-chaussée avec combles séparés par un plancher (photographies n° 71, 72 et 73 en annexe).

Etablissement des diagnostics de l'amiante, du plomb, de la performance énergétique, de l'installation électrique, des risques naturels et technologiques et mesurage de l'immeuble

Après visite des différentes pièces par Monsieur Jacky GAVARD, son rapport d'examen de la recherche d'amiante indique dans ses conclusions la présence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante au rez-de-jardin (extérieur).

Le constat des risques d'exposition au plomb est positif.

Le certificat de mesurage dans le cadre de la "Loi Carrez" de cet immeuble indique une superficie habitable de **135,52 m²** et une surface exclue de **92,17 m²**.

Une copie de ces rapports ainsi qu'une copie du rapport concernant la performance énergétique sont annexées au présent.

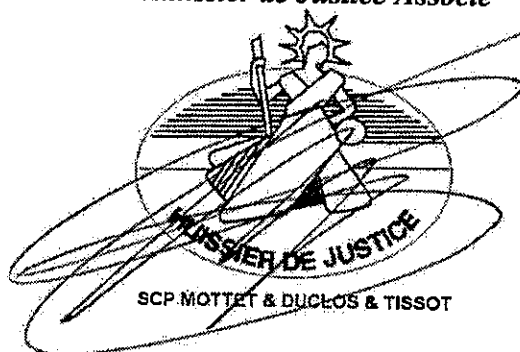
Des photographies des lieux ont été tirées et des exemplaires en seront joints tant à l'original qu'à l'expédition du présent procès-verbal de constat.

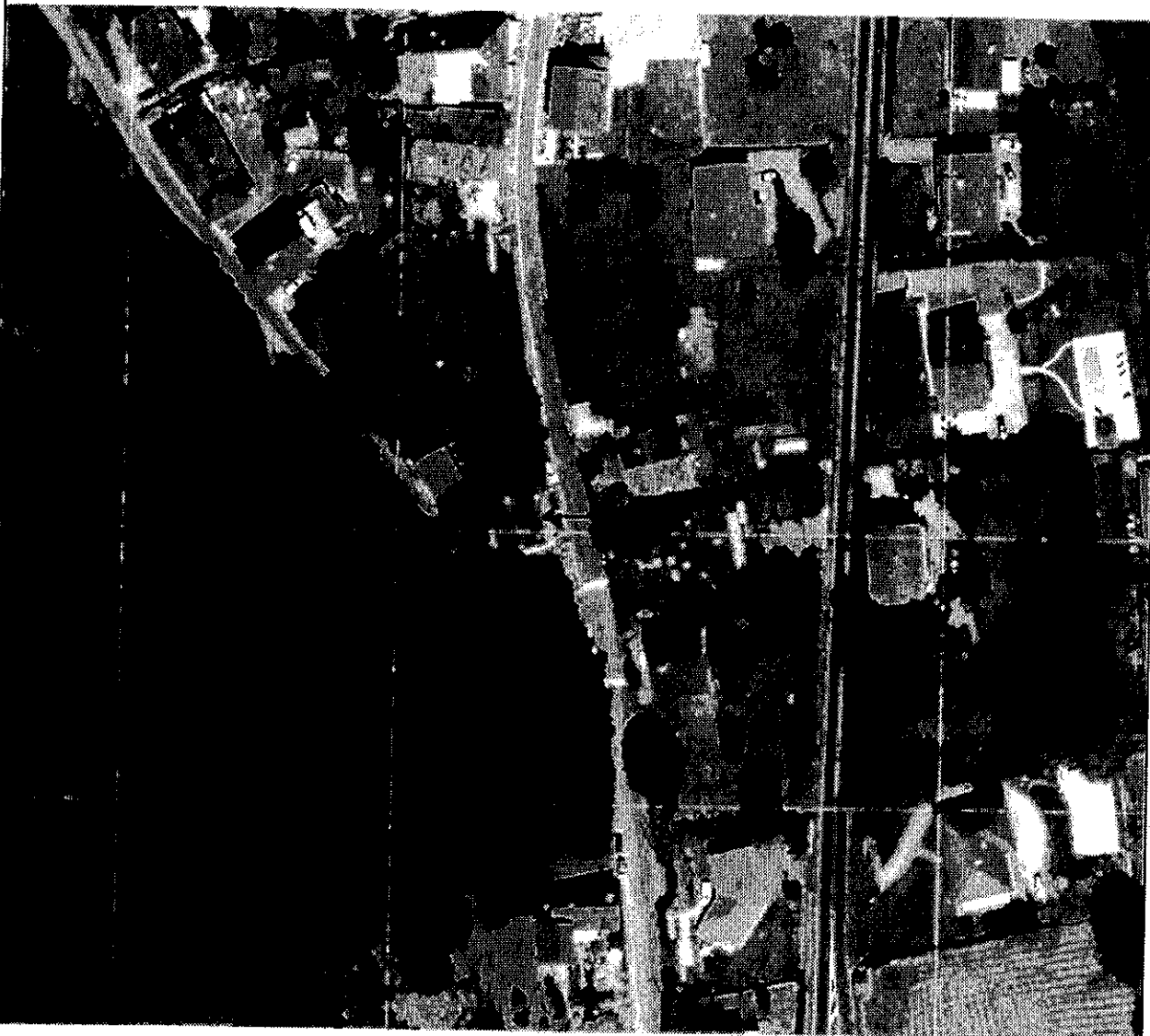
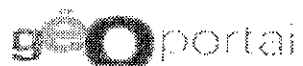
Telles ont été mes constatations terminées à MONNETIER-MORNEX (Haute-Savoie), le 10 mai 2016 à 17 heures 35.

Procès-verbal de constat dicté et rédigé en notre étude le 30 mai 2016 de 14 heures à 16 heures 45.

SOUS TOUTES RESERVES

Bruno MOTTET
Huissier de Justice Associé





SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT
Huissiers de Justice associés
8, rue Amédée VIII de Savoie
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Département :
HAUTE SAVOIE

Commune :
MONNETIER-MORNEIX

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des Impôts foncier suivant :
ANNECY
Cité administrative 7, rue Dupanloup
74040
74040 ANNECY
tél. 04.50.88.40.43 - fax 04.50.88.47.94
cdif.annecey@dgfip.finances.gouv.fr

Section : A
Feuille : 000 A 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

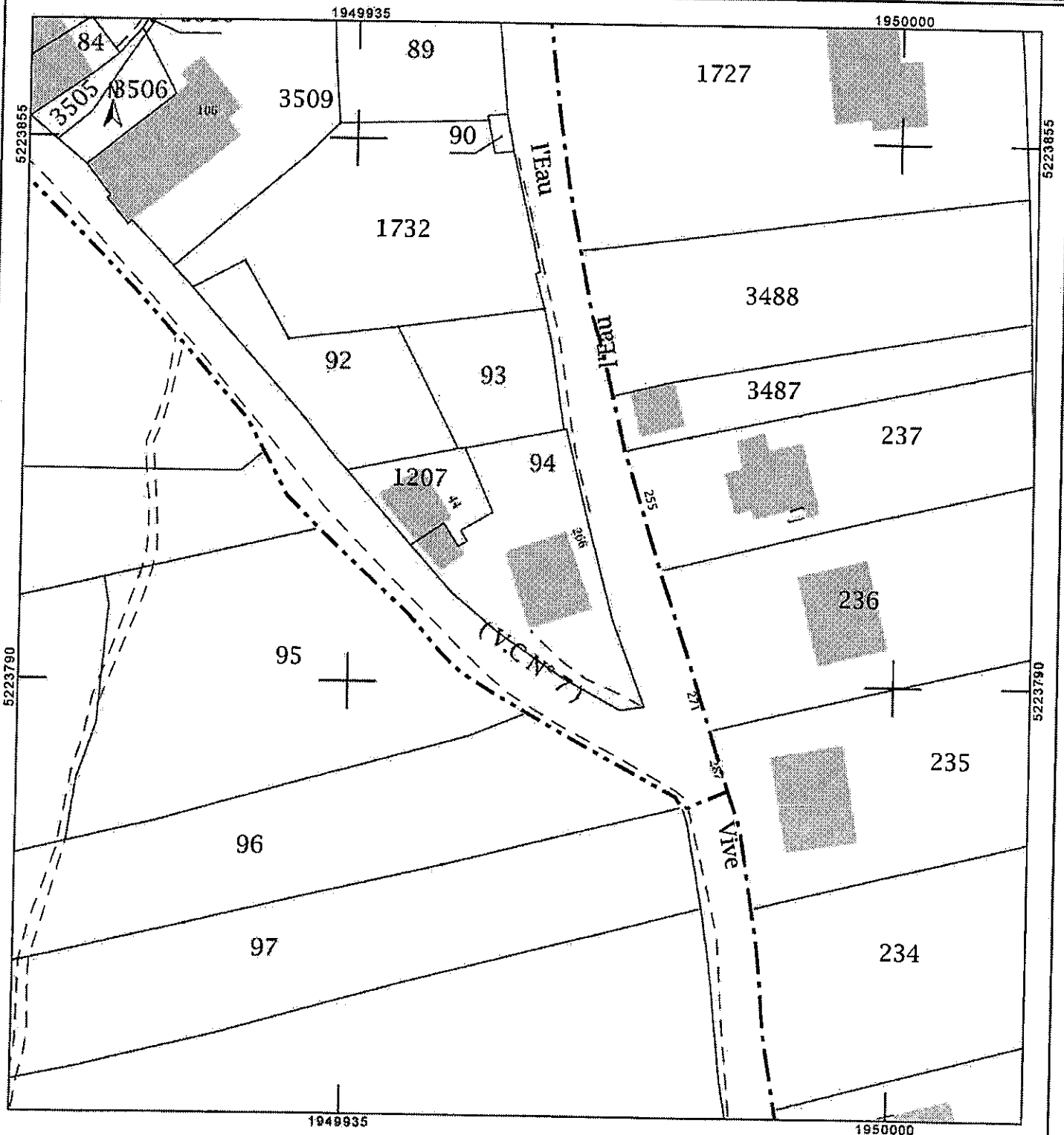
Date d'édition : 08/06/2016
(fuseau horaire de Paris)

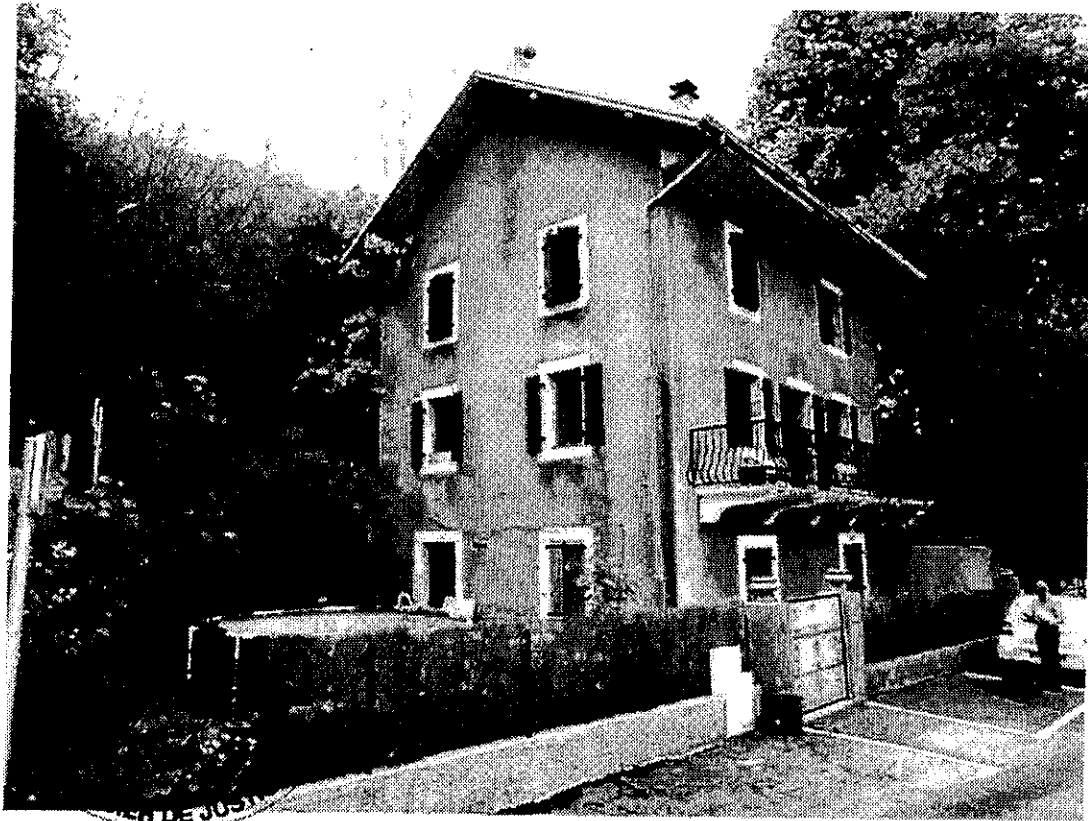
Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT
Huissiers de Justice associés
8, rue Amédée VIII de Savoie
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



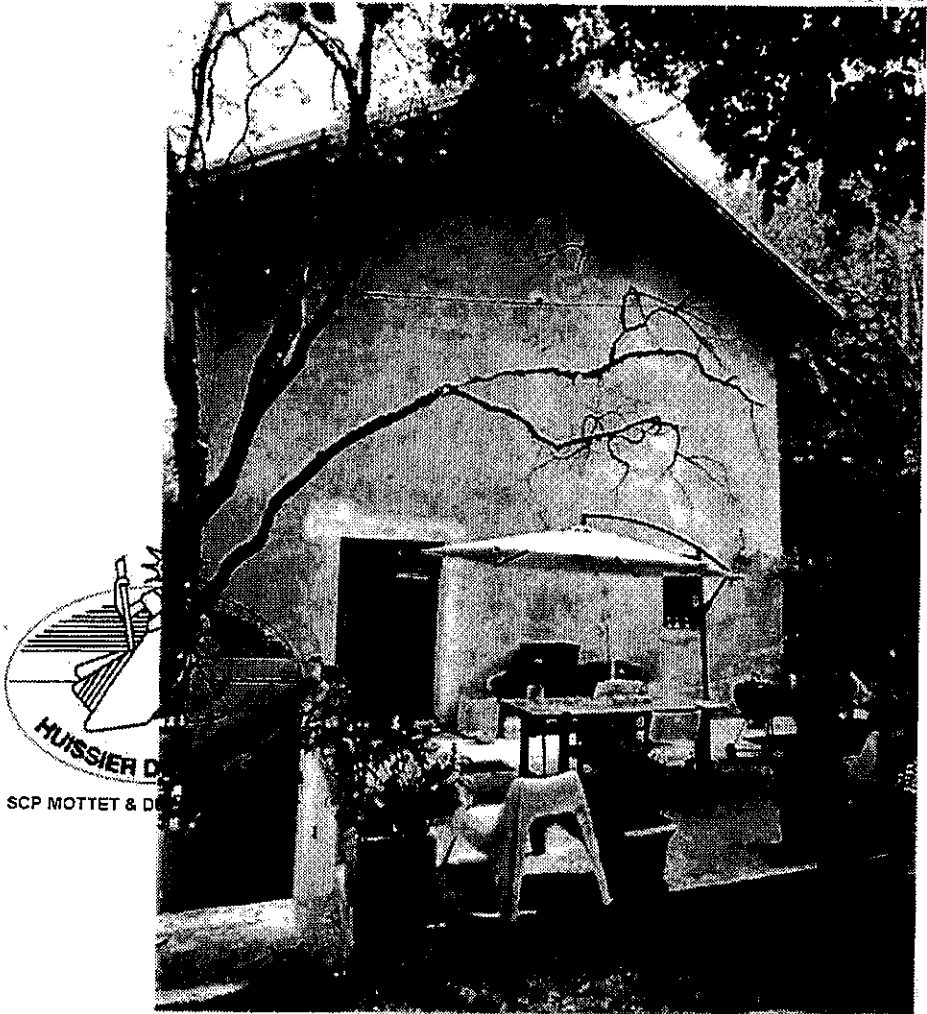
SCP MOTTET & D

Photographie n°3



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°4



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°5



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°6



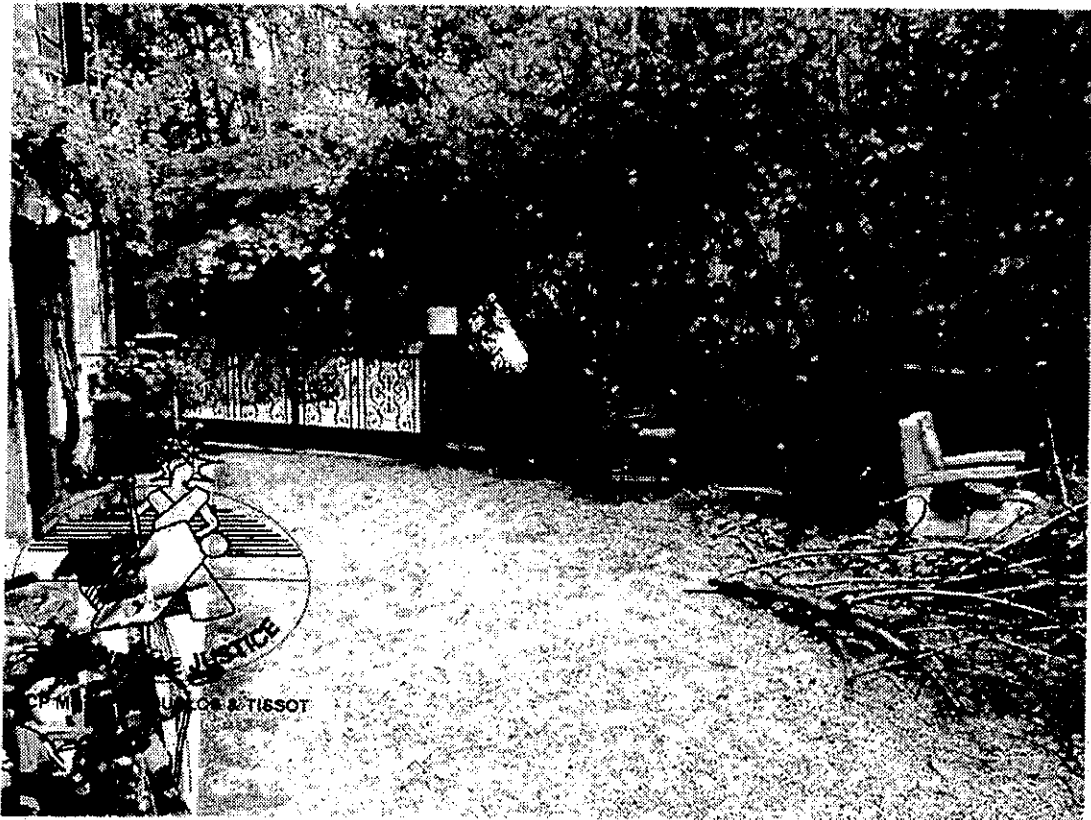
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°7



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°8



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

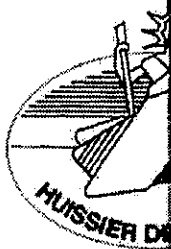


SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT





SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



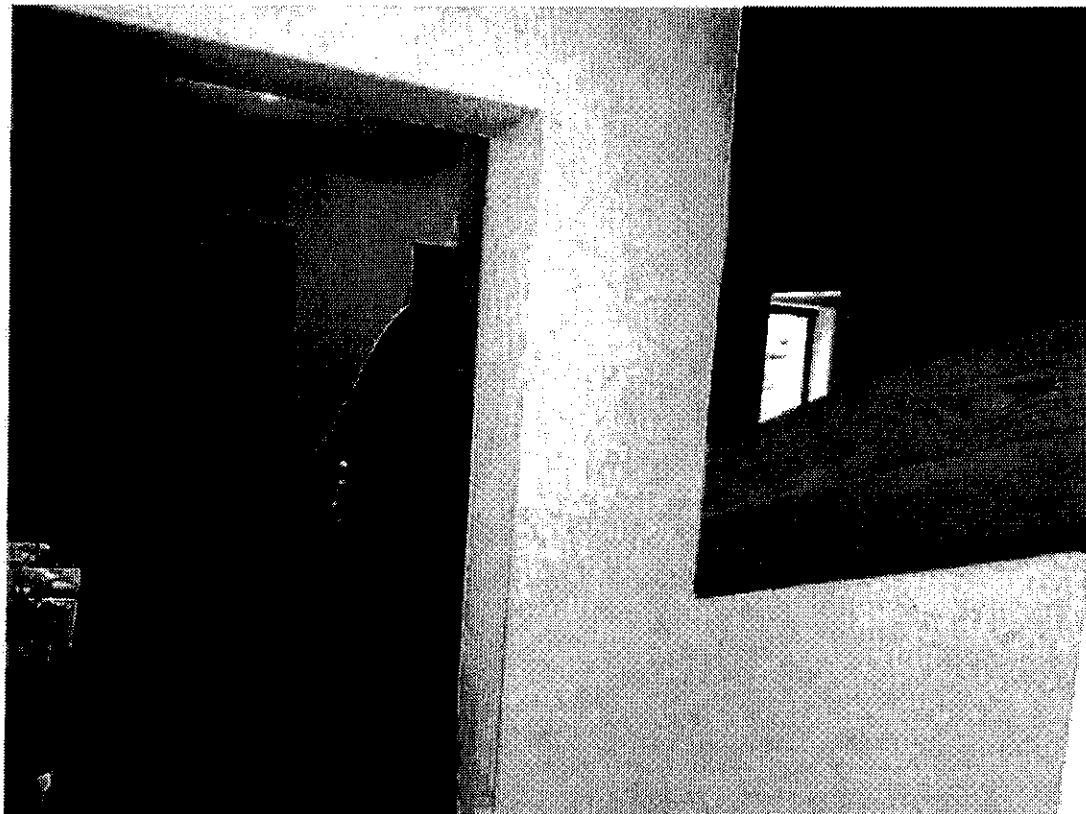
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°13



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°14



Photographie n°15




SCP MOTTET & DUGLOU

Photographie n°16




SCP MOTTET & DUGLOU

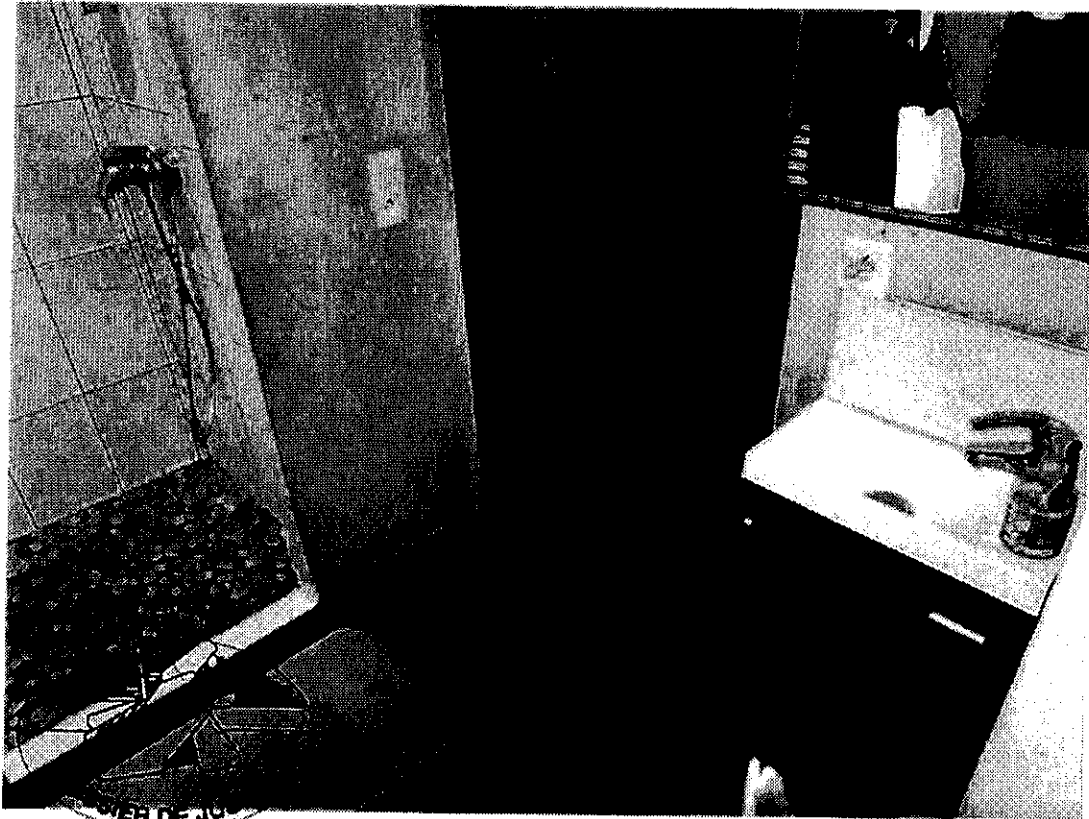
Photographie n°17



Photographie n°18



Photographie n°19



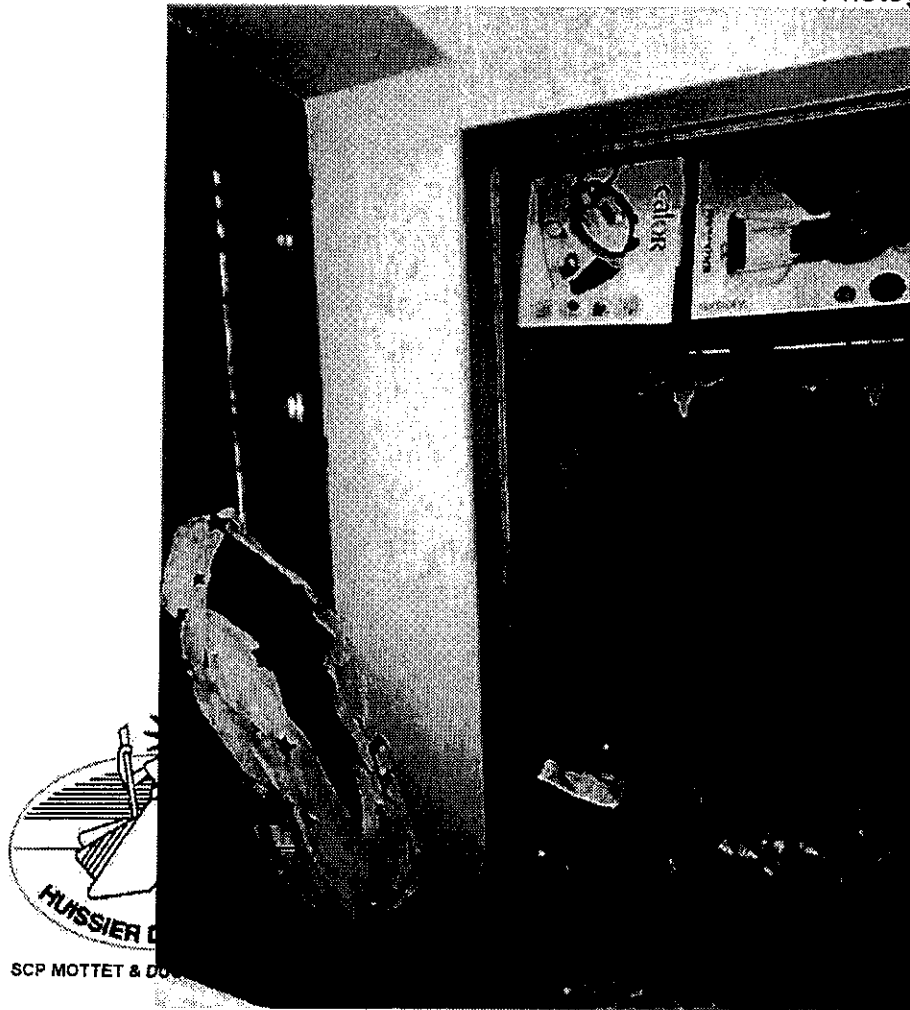
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°20




HUISSIER D
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°21



Photographie n°22

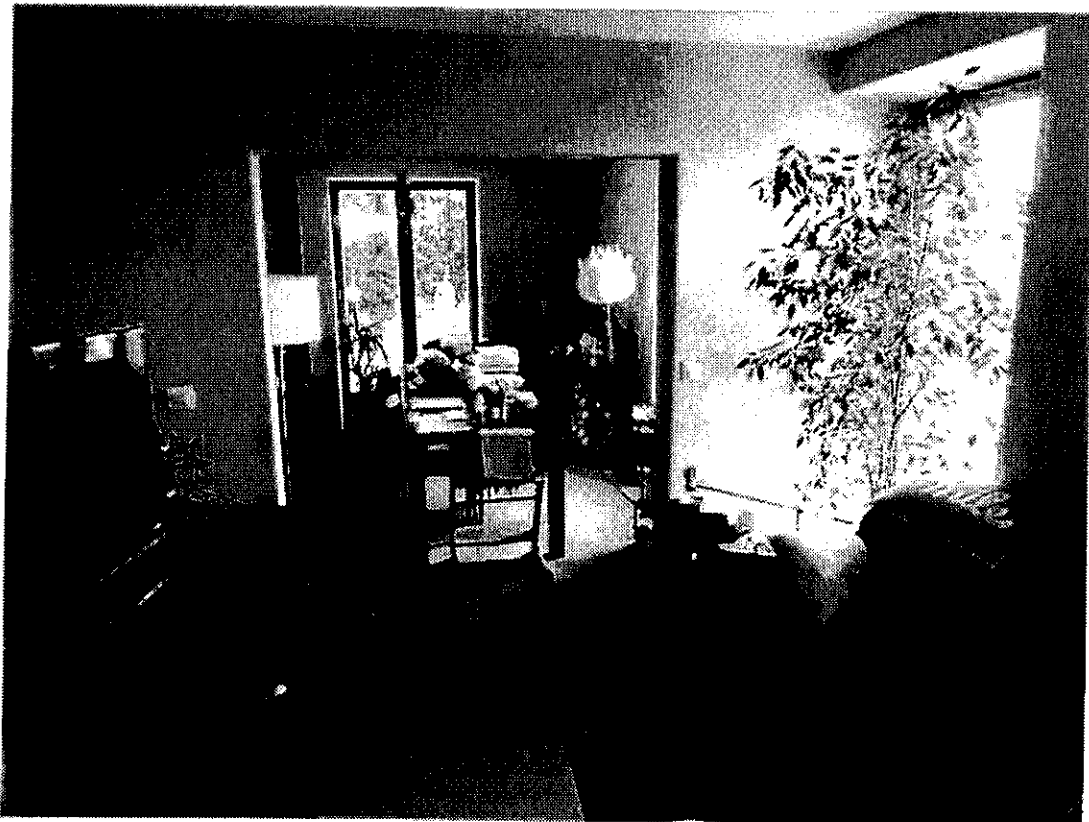


Photographie n°23



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°24



Photographie n°25



SCPI
HUSSIER
SCP MOTTET &

Photographie n°26



MOTTET & MOTTET

Photographie n°27

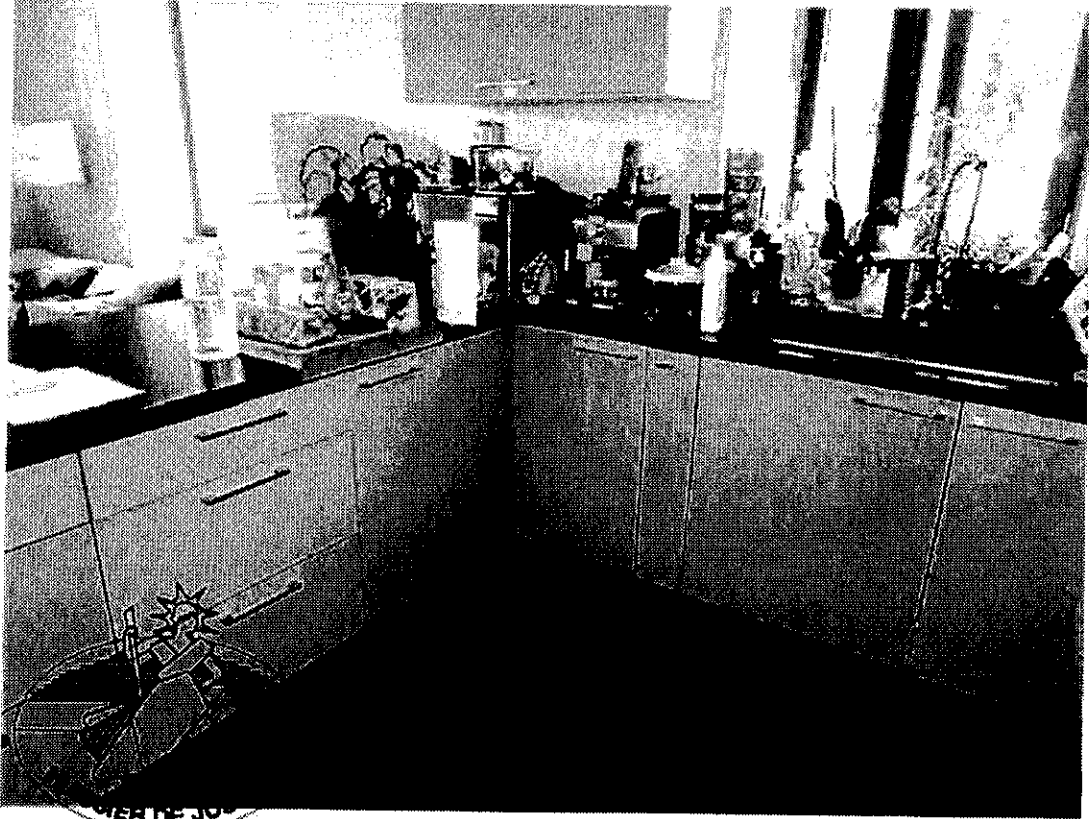


SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°28



Photographie n°29

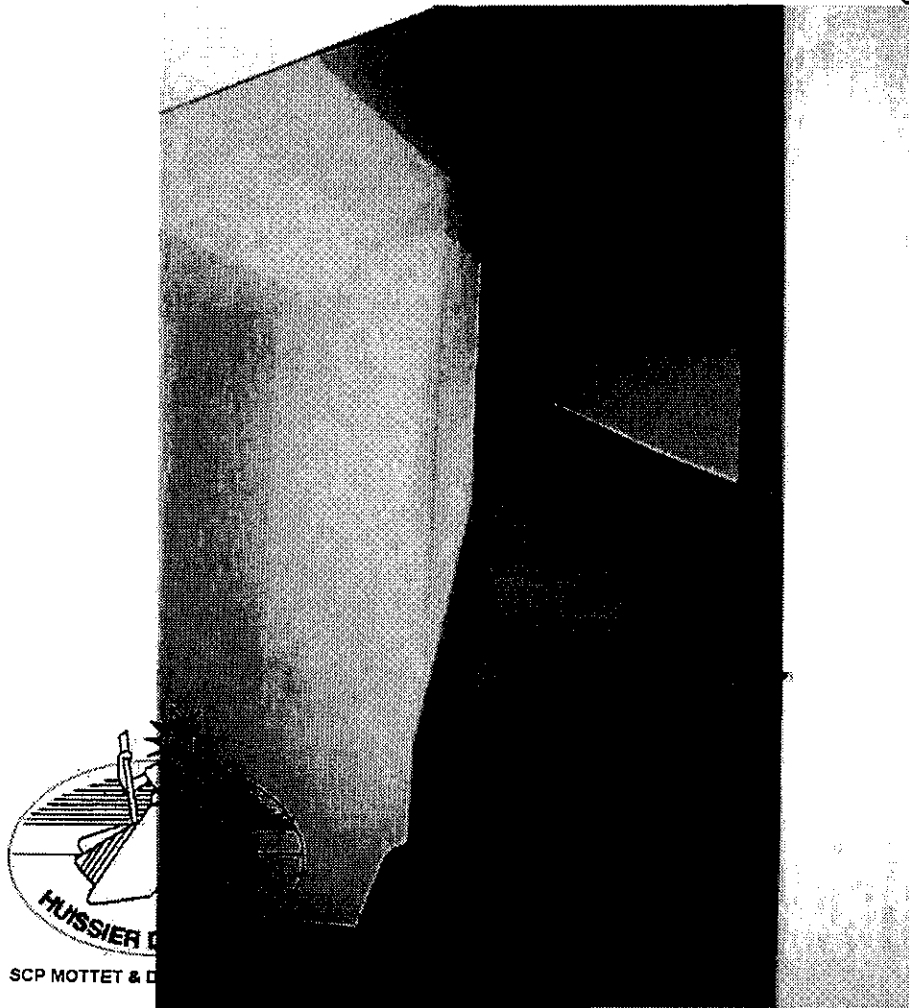


SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

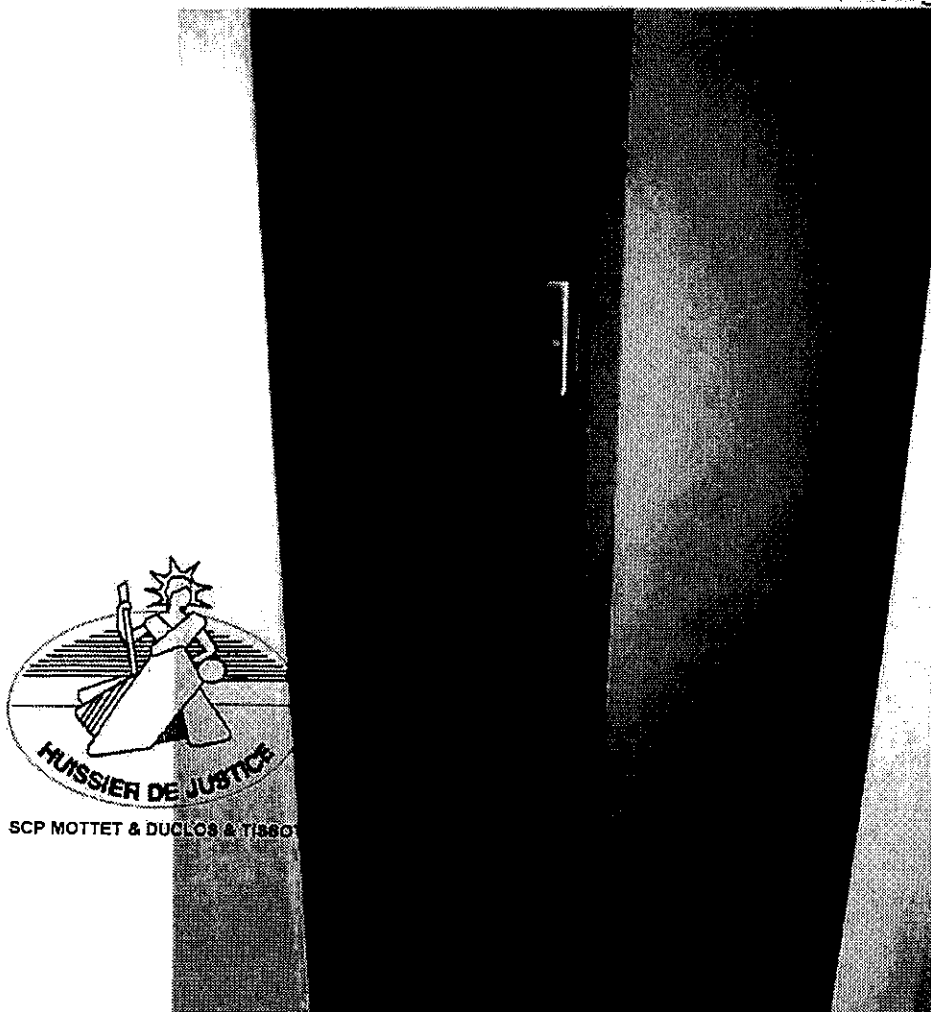
Photographie n°30



Photographie n°31



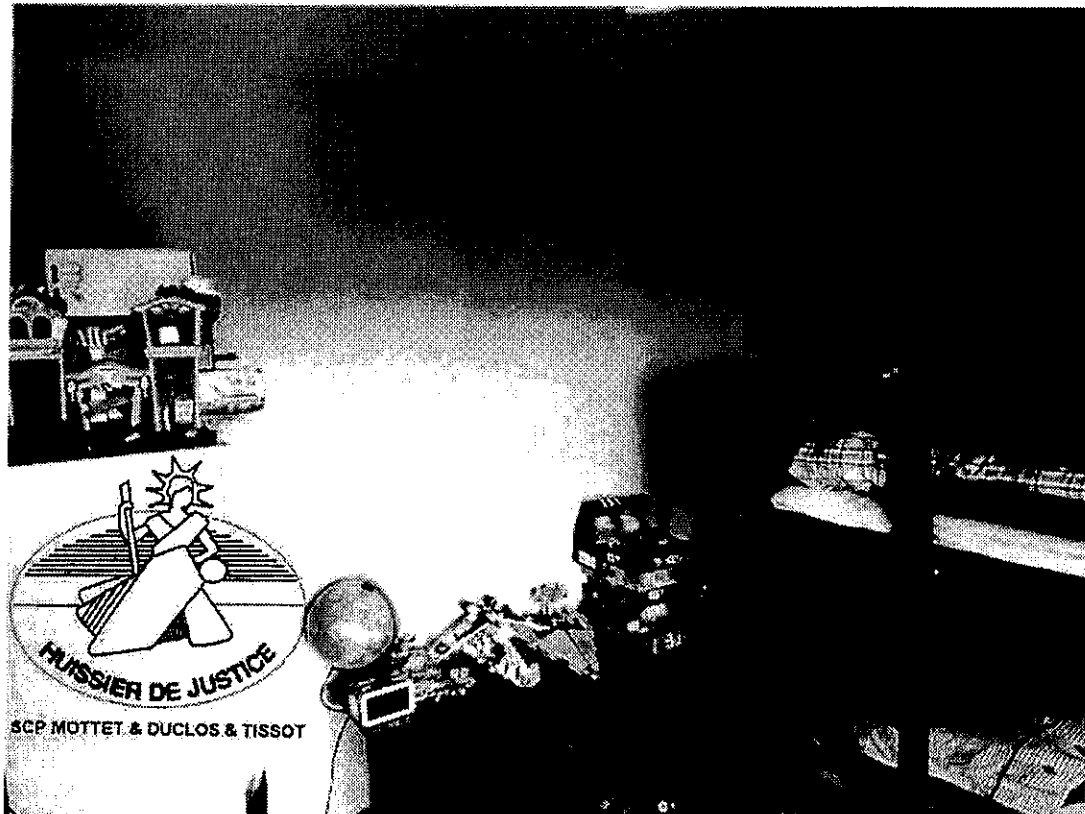
Photographie n°32



Photographie n°33



Photographie n°34



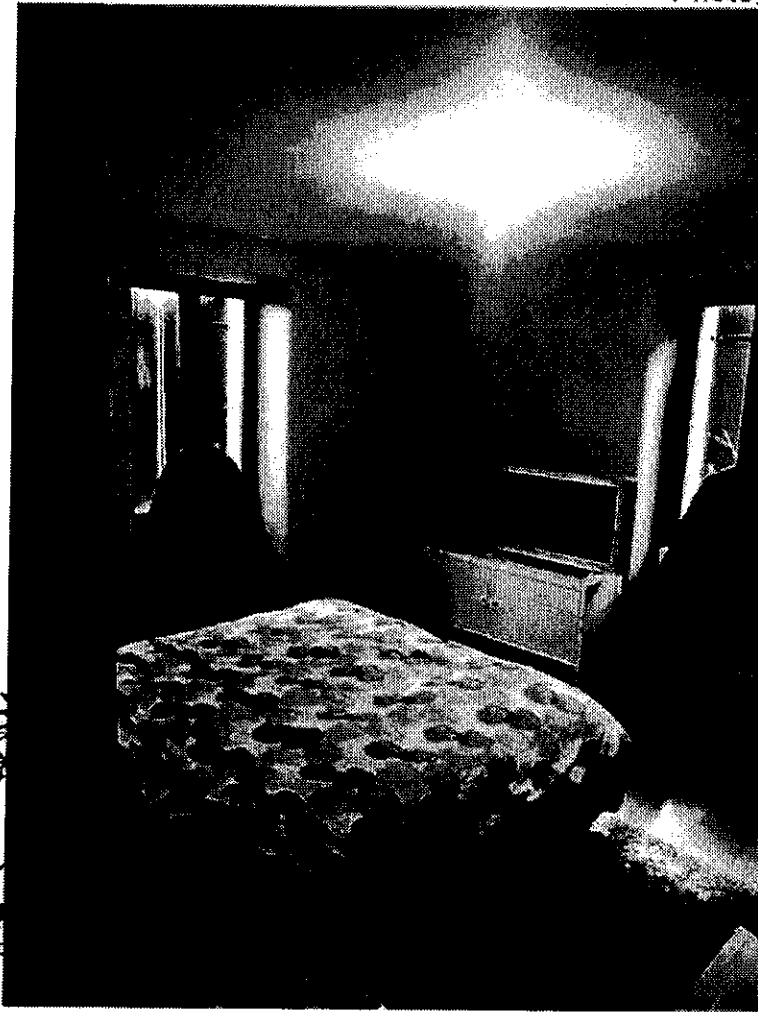
Photographie n°35



Photographie n°36

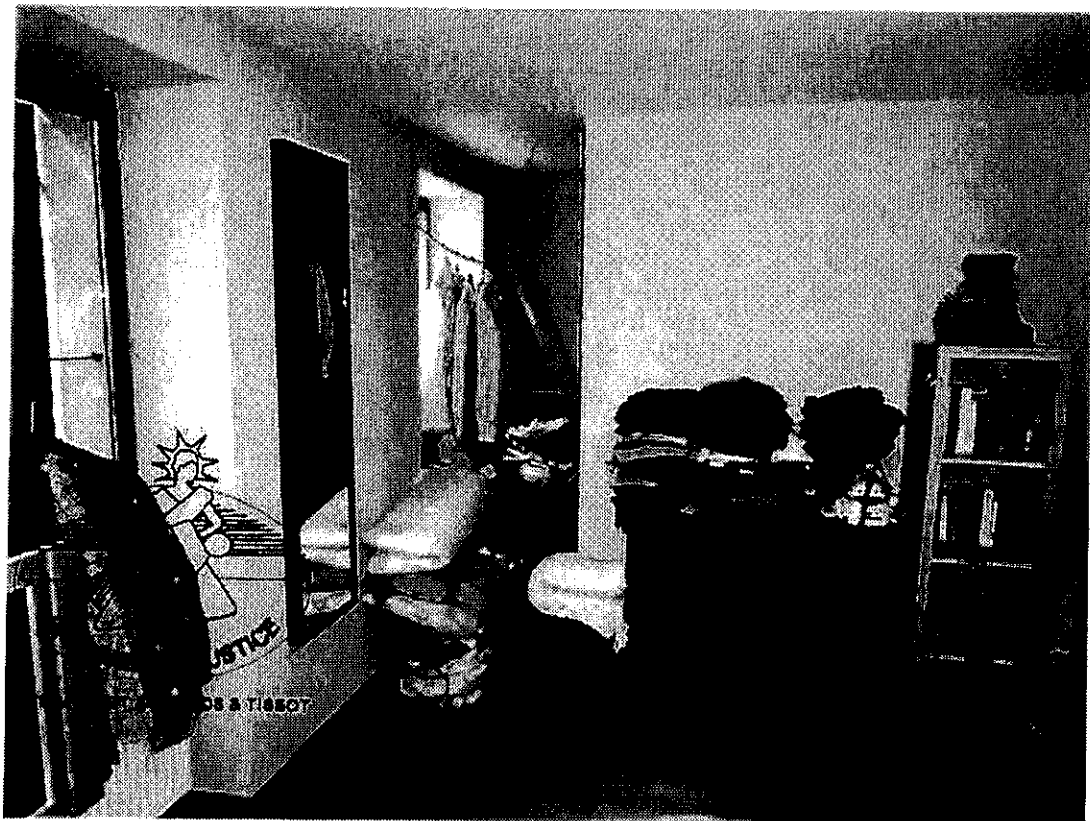


Photographie n°37



The logo consists of a circular emblem with a stylized figure holding a scale of justice. Below the emblem, the text "MUISSIER" is written in a curved path, and "SCP MOTTET & C" is written in a straight line below that.

Photographie n°38



The logo is identical to the one in the first image, featuring a circular emblem with a scale of justice and the text "MUISSIER" and "SCP MOTTET & C".

Photographie n°39



SCP MOTTET & D

Photographie n°40

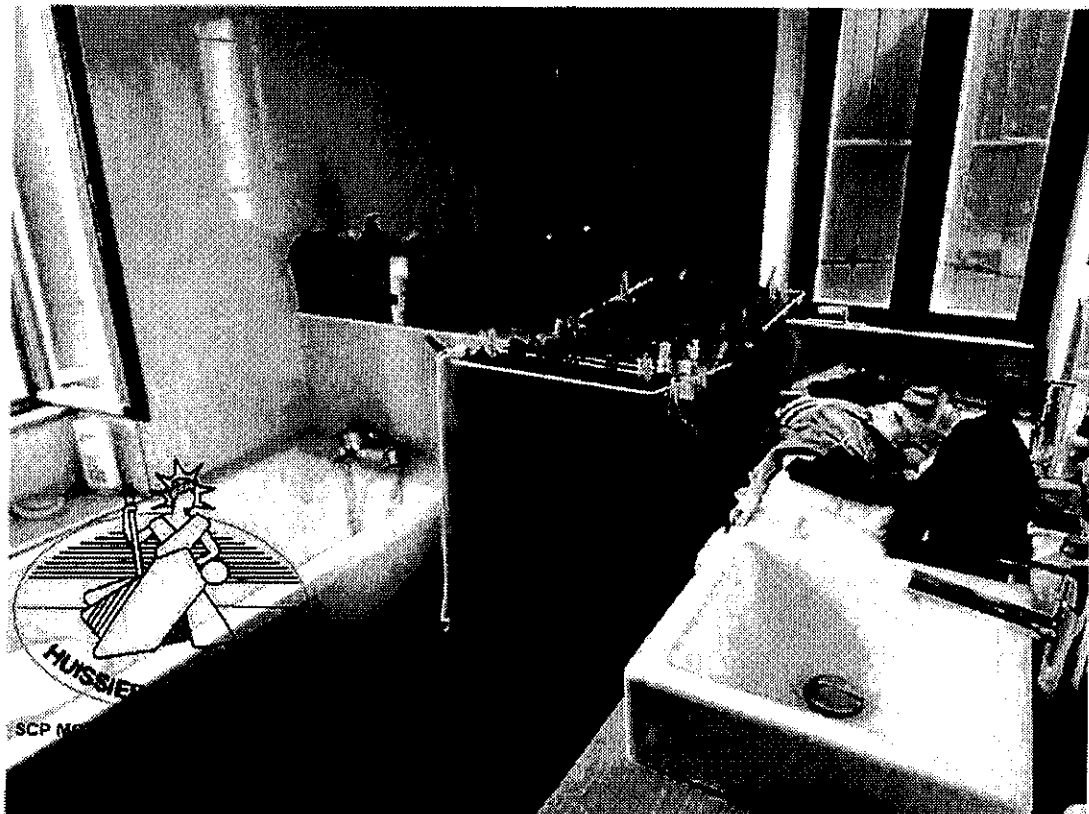


SCP MOTTET & D

Photographie n°41



Photographie n°42



Photographie n°43



Photographie n°44

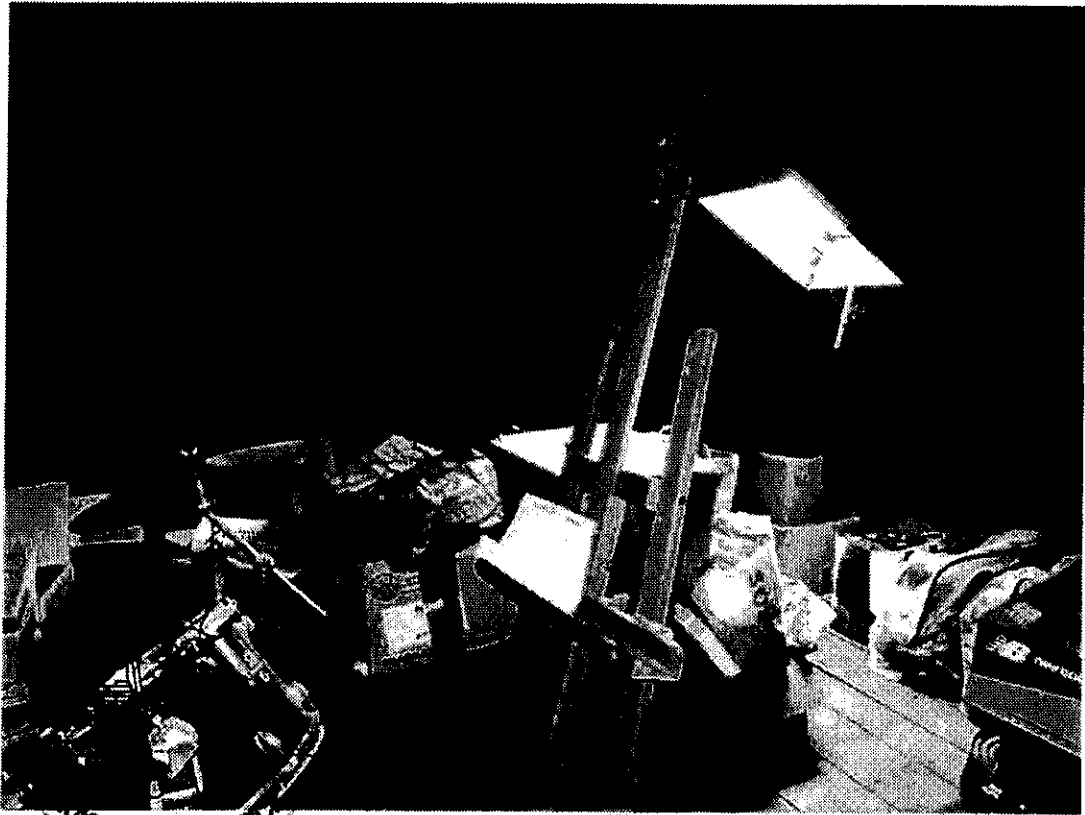


Photographie n°45

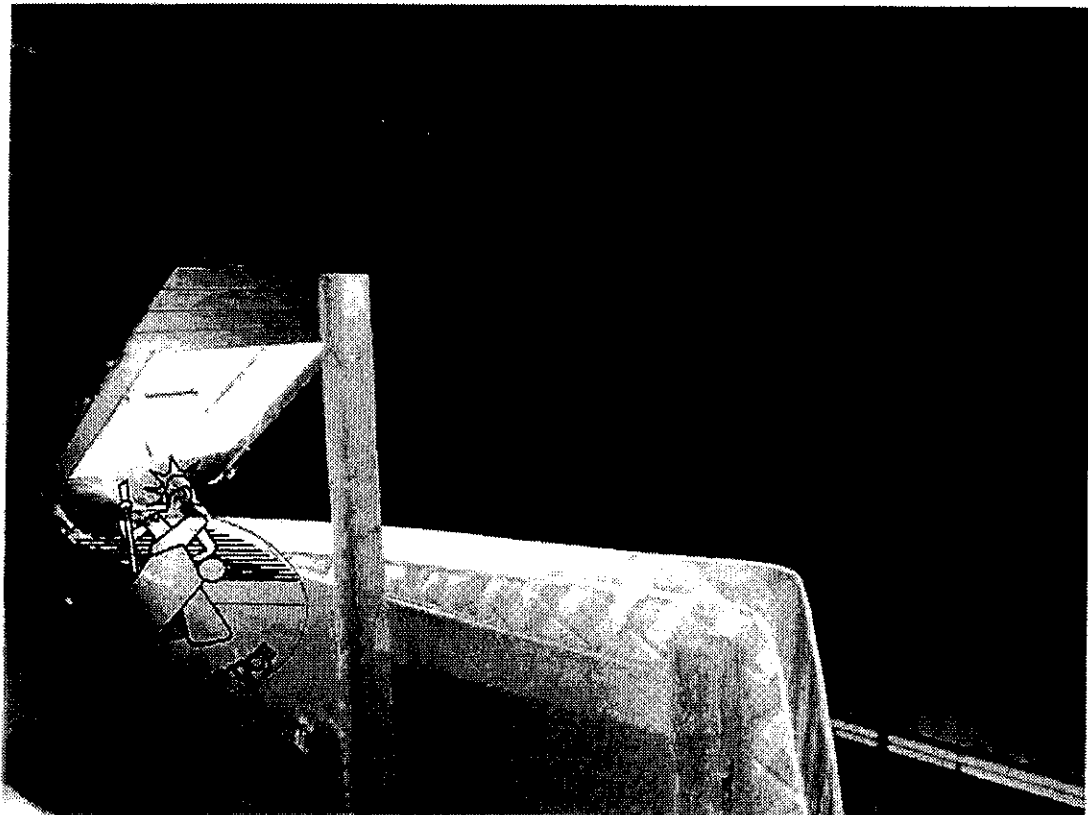


Photographie n°46





BOISSIER DE JUSTICE
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT





SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

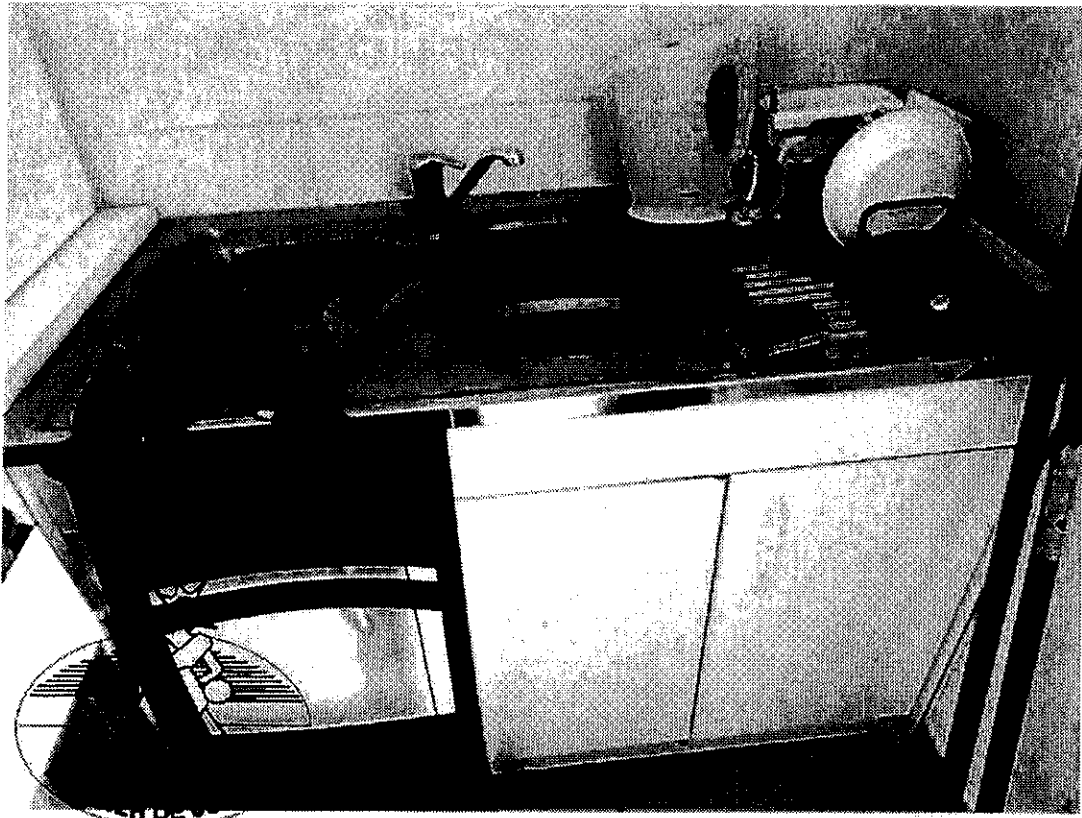
Photographie n°53



Photographie n°54

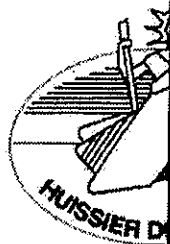


Photographie n°55



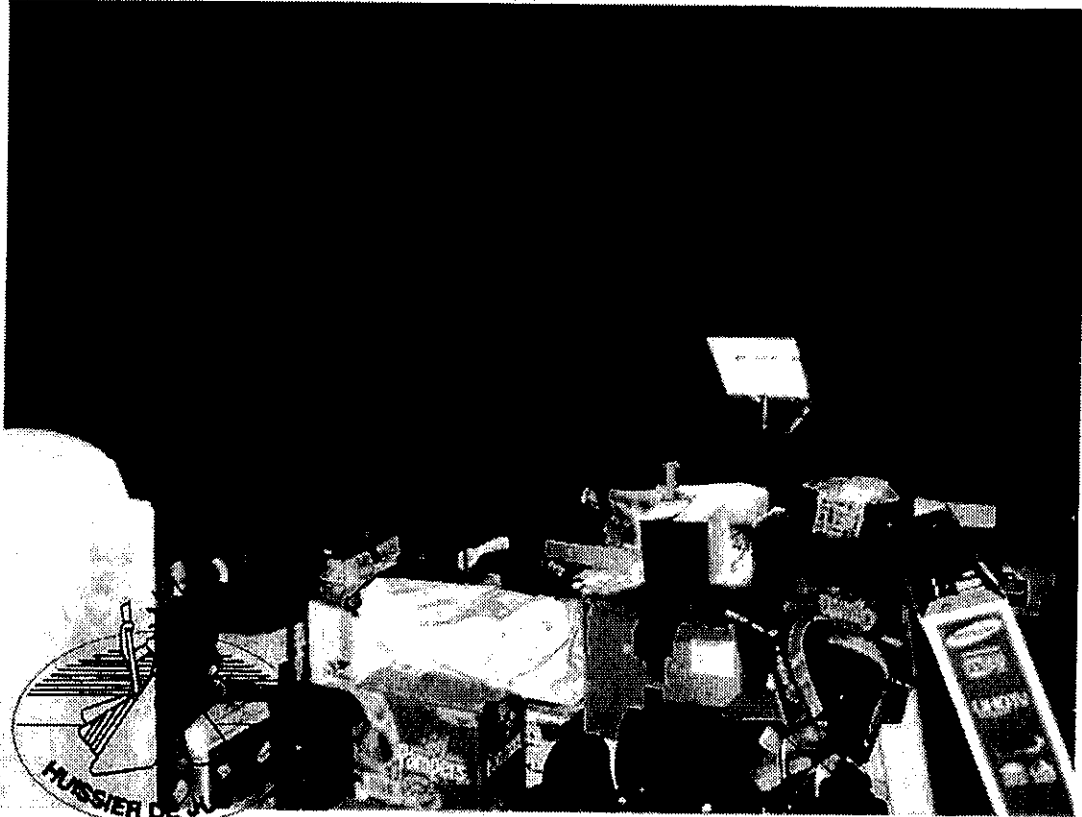
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°56



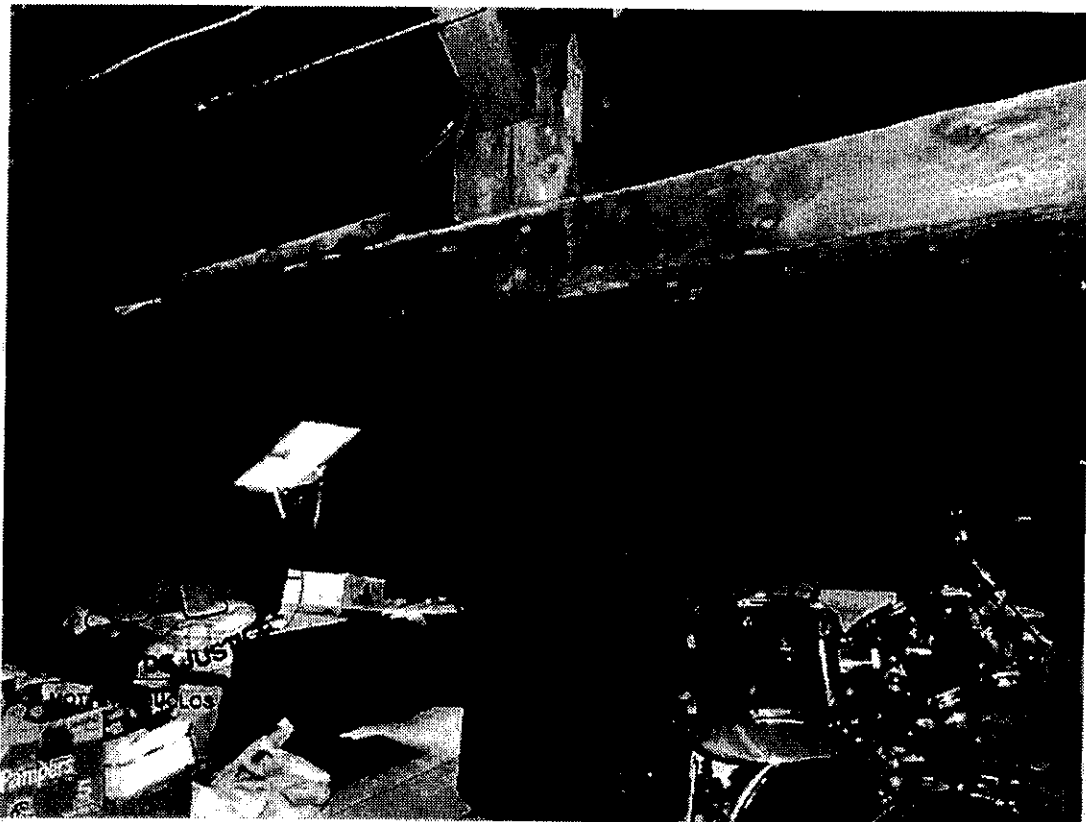
SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n°47



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°48





HUISSIER DE JUSTICE

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT



HUISSIER DE JUSTICE

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°59



Photographie n°60



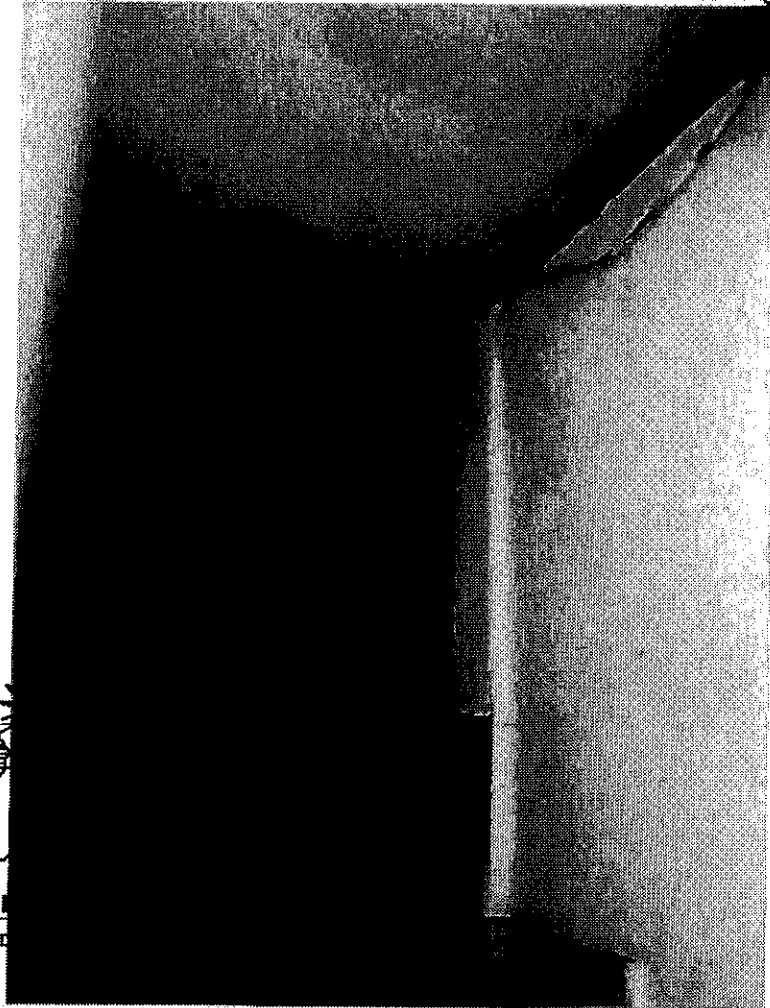
Photographie n°61



Photographie n°62



Photographie n°63



Photographie n°64



Photographie n°65



Photographie n°66



Photographie n°67



Photographie n°68



Photographie n°69



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n°70



Photographie n°71



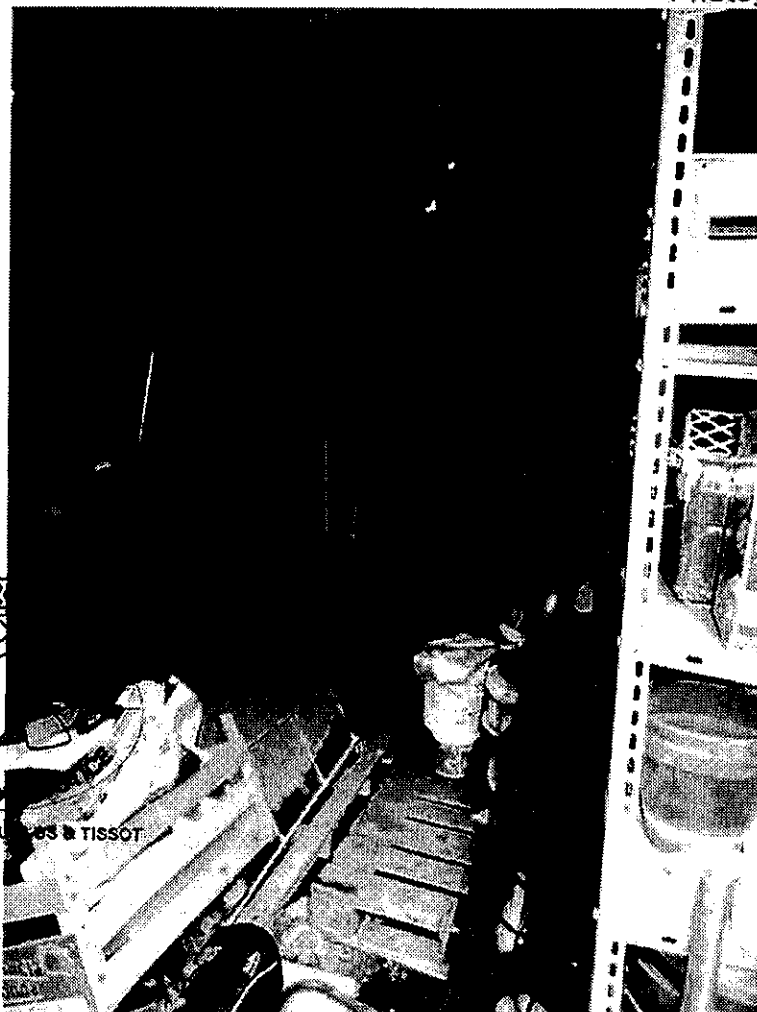
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

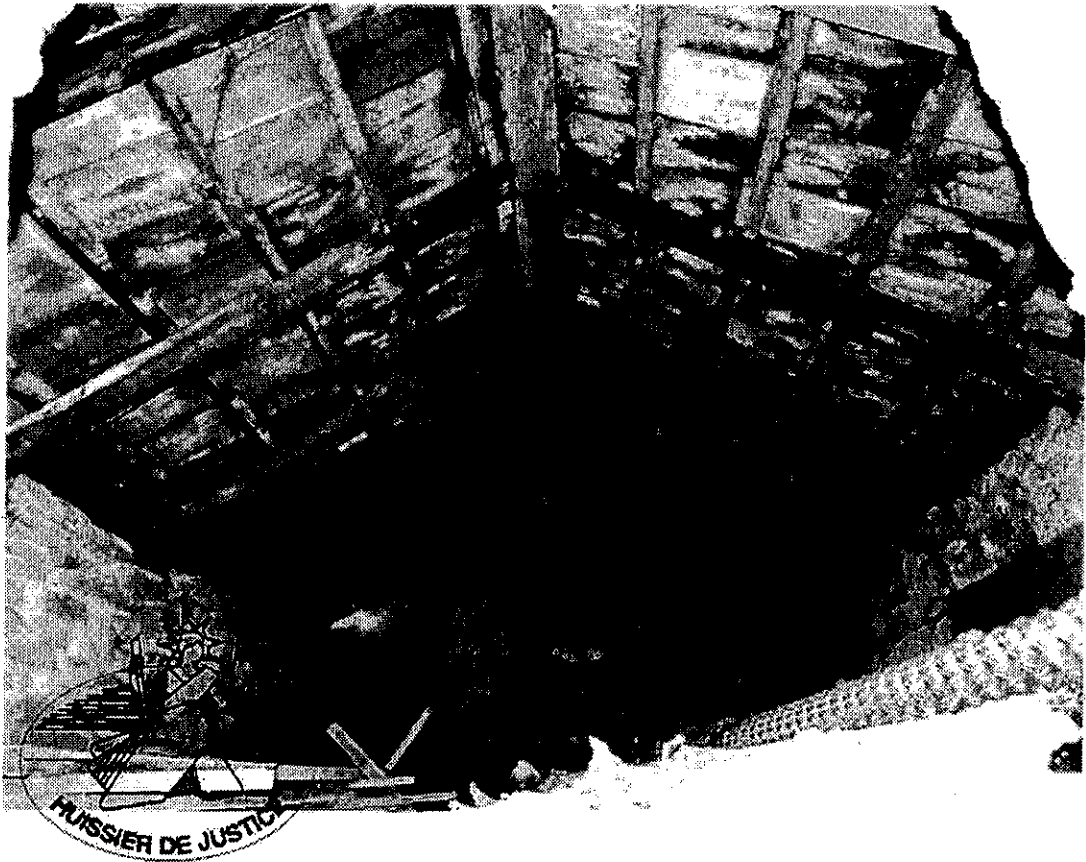


Photographie n°72



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT





SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

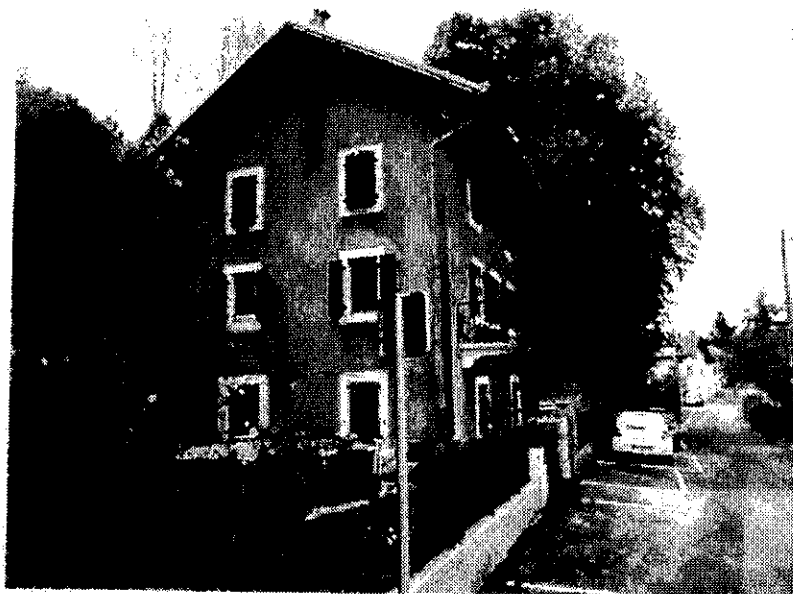


SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Dossier Technique Immobilier

Habitation vente

Numéro de dossier : 1605102GAV-CHETAIL-CELICOURT
Date du repérage : 10/05/2016



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Haute-Savoie**
Adresse : **266 Chemin de L'Eau vive**
Commune : **74560 MONNETIER-MORNEX**
Section cadastrale A, Parcelle numéro 94,
Désignation et situation du ou des lots de copropriété :

Type de bien :

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : **Mr et Melle CHETAIL et CELICOURT**
Adresse : **266 Chemin de L'Eau vive**
74560 MONNETIER-MORNEX

Objet de la mission :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Dossier Technique Amiante | <input type="checkbox"/> Métrage (Loi Carrez) | <input checked="" type="checkbox"/> Etat des Installations électriques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Constat amiante avant-vente | <input checked="" type="checkbox"/> Métrage (Loi Boutin) | <input type="checkbox"/> Diagnostic Technique (SRU) |
| <input type="checkbox"/> Dossier amiante Parties Privatives | <input checked="" type="checkbox"/> Exposition au plomb (CREP) | <input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic énergétique |
| <input type="checkbox"/> Diag amiante avant travaux | <input type="checkbox"/> Exposition au plomb (DRIPP) | <input type="checkbox"/> Prêt à taux zéro |
| <input type="checkbox"/> Diag amiante avant démolition | <input type="checkbox"/> Diag Assainissement | <input type="checkbox"/> Ascenseur |
| <input type="checkbox"/> Etat relatif à la présence de termites | <input type="checkbox"/> Sécurité piscines | <input type="checkbox"/> Etat des lieux (Loi Scellier) |
| <input type="checkbox"/> Etat parasitaire | <input type="checkbox"/> Etat des Installations gaz | <input type="checkbox"/> Radon |
| <input checked="" type="checkbox"/> Etat Risques Naturel et technologique | <input type="checkbox"/> Plomb dans l'eau | <input type="checkbox"/> Accessibilité Handicapés |
| <input type="checkbox"/> Etat des lieux | <input type="checkbox"/> Sécurité Incendie | |

Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : 1605102GAV-CHETAIL-CELICOURT
 Date du repérage : 10/05/2016
 Heure d'arrivée : 16 h 00
 Durée du repérage : 02 h 20

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale.

Extrait du CCH : R.111-2 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

<p>Désignation du ou des bâtiments</p> <p><i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département : Haute-Savoie Adresse : 266 Chemin de L'Eau vive Commune : 74560 MONNETIER-MORNEX Section cadastrale A, Parcelle numéro 94, Désignation et situation du ou des lots de copropriété :</p>	<p>Désignation du propriétaire</p> <p><i>Désignation du client :</i> Nom et prénom : . Mr et Melle CHETAIL et CELICOURT Adresse : 266 Chemin de L'Eau vive 74560 MONNETIER-MORNEX</p>
<p>Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)</p> <p>Nom et prénom : SCP MOTTET DUCLOS Adresse : Le Clos DESJACQUES 8 Rue Amédée VIII de Savoie BP 6 74160 Saint Julien En Genevois</p>	<p>Repérage</p> <p>Périmètre de repérage :</p>
<p>Désignation de l'opérateur de diagnostic</p> <p>Nom et prénom : Jacky GAVARD Raison sociale et nom de l'entreprise : Cabinet Gavard Leroy Adresse : 346 route de la TOUR 74250 PEILLONNEX Numéro SIRET : 492077144 Désignation de la compagnie d'assurance : ... MMA RCP Numéro de police et date de validité : 114 231 812 / 31/12/2015</p>	

Certificat de surface n° 1605102GAV-CHETAIL-CELICOURTSurface habitable en m² du lot**Surface habitable totale : 135,52 m² (cent trente-cinq mètres carrés cinquante-deux)**
Surface exclue totale : 92,17 m² (quatre-vingt-douze mètres carrés dix-sept)**Résultat du repérage**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

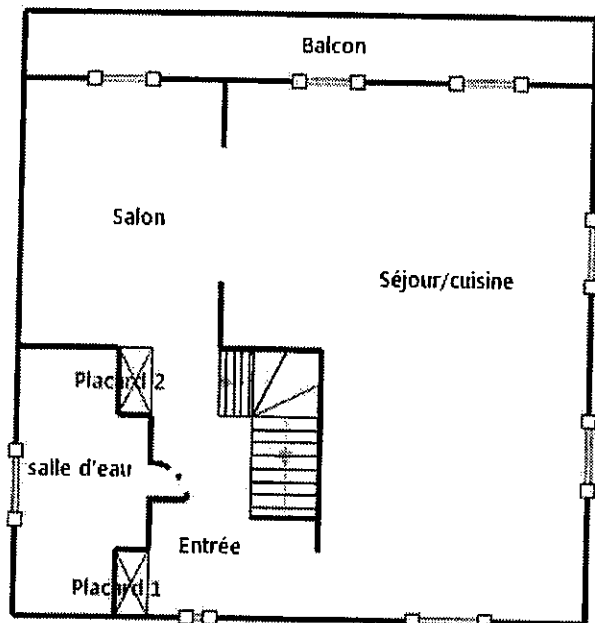
Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

SCP MOTTET DUCLOS (04.50.49.20.80)

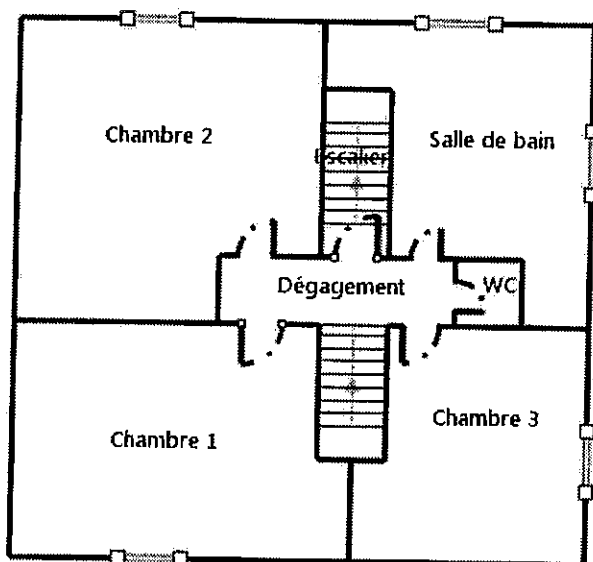
Parties de l'immeuble bâtis visités	Superficie habitable	Surface exclue	Commentaires
Rez de chaussée - Entrée	6,47	-	
Rez de chaussée - Placard 1	0,48	-	
Rez de chaussée - Placard 2	2,23	-	
Rez de chaussée - salle d'eau	4,40	-	
Rez de chaussée - Salon	12,34	-	
Rez de chaussée - Séjour/cuisine	28,63	-	
Rez de chaussée - Balcon	-	12,68	
1er étage - Dégagement	3,30	-	
1er étage - Chambre 1	11,34	-	
1er étage - Chambre 2	11,10	-	
1er étage - Chambre 3	14,75	-	
1er étage - Salle de bain	9,43	-	
1er étage - WC	1,60	-	
Combles - Grenier	-	55,47	
Rez de jardin - Cave	-	24,02	
Rez de jardin - appt st cuisine	10,13	-	
Rez de jardin - appt st SDB	5,18	-	
Rez de jardin - appt st séjour	13,54	-	
Rez de jardin - rangement	0,60	-	
TOTAL	135,52	92,17	

Surface habitable totale : 135,52 m² (cent trente-cinq mètres carrés cinquante-deux)
Surface exclue totale : 92,17 m² (quatre-vingt-douze mètres carrés dix-sept)Fait à **MONNETIER-MORNEX**, le **10/05/2016**Par : **Jacky GAVARD**

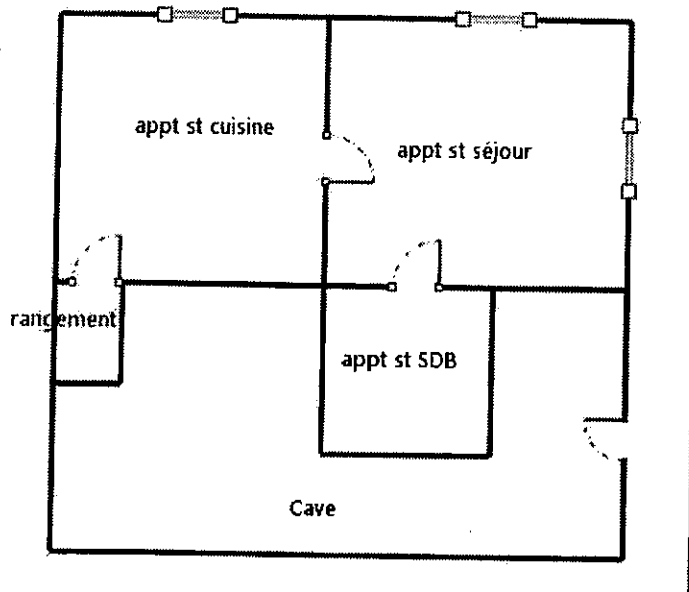
CABINET
gavardleroy
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
Siège social 346 route de la TOUR 74250 PEILLONNEX
Tel 0 (033) 450 35 51 06 Fax 0 (033) 450 36 07 71
SARL au capital de 8000 euros
RCS MONNETIER-MORNEX 492 077 144 2006 B 380 - SIRET 492 077 144 00011



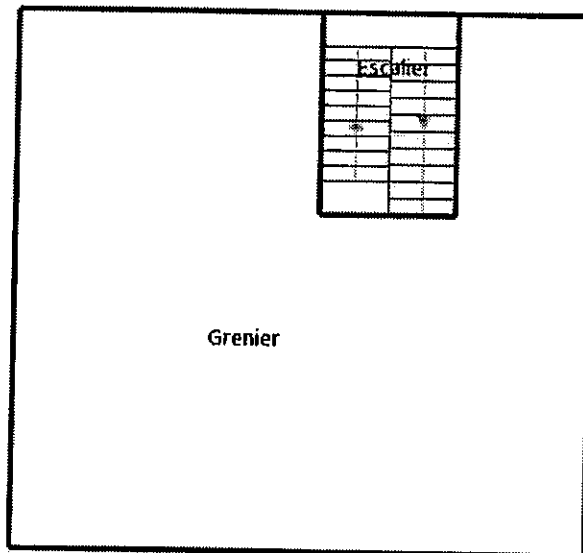
RDC



1ER



RDJ



COMBLES